

Lycée Gaston Chaissac



Niort

3^{ème}

3^{ème} EA

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Une autre façon de finir son collège.

Pour tous les élèves ayant un projet d'orientation en lien avec les métiers de l'Aménagement Paysager, de l'Environnement, de la Nature ou de l'Agriculture...

Votre Projet / Votre Profil

- ⇒ Vous êtes actuellement élève en classe de 4^{ème} et vous souhaitez changer votre mode d'apprentissage.
- ⇒ Vous envisagez plutôt de poursuivre vos études vers la voie professionnelle, soit en Bac Pro ou en CAP.
- ⇒ Vous vous intéressez à toutes les composantes des métiers en lien avec la Nature et le Vivant : Paysage, Horticulture, Cultures végétales, Forêts, Environnement...
- ⇒ Vous êtes curieuse ou curieux du monde qui vous entoure
- ⇒ Vous voulez une formation qui vous permet d'appréhender le monde professionnel en suivant 2 semaines de stage en entreprise.



Organisation de la formation

Les enseignements généraux : La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole doit permettre à tous les élèves de bénéficier d'une poursuite d'étude vers l'enseignement professionnel. L'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences est une priorité dans la formation.

De ce fait, tous les enseignements proposés sont les indispensables qui permettent une poursuite d'étude avec toutes les connaissances nécessaires.

L'enseignement technique : La classe de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole permet aux jeunes d'aborder leur orientation vers l'après collège. C'est pourquoi, avec un volume horaire important de 7h00 par semaine, les élèves travaillent à l'acquisition des premières connaissances pratiques et théoriques en cours et sur le terrain pour une poursuite d'étude vers les métiers du vivant. Cet enseignement dans l'établissement s'organise autour de 3 disciplines : Productions Horticole, Aménagement Paysager et Agroéquipements.

Stages en entreprise :

Durant l'année, 2 périodes d'une semaine sont proposées pour effectuer des stages en entreprise. Les élèves doivent obligatoirement sélectionner une entreprise, hors contexte familial, qui corresponde à leurs attentes professionnelles. C'est l'occasion pour eux de se confronter au monde du travail pour anticiper l'orientation, peut-être même un apprentissage.

Discipline	Horaire hebdo.
Français	3h30 (+0h30)
Mathématiques	3h00 (+0h30)
Histoire Géographie	2h30
Informatique	1h00
Anglais	2h00
Physique - Chimie	1h30
Biologie	1h30
EPS	3h00
Éducation Socioculturelle	2h00
Méthodologie / Projets	1h00
Enseignement technique	
Aménagement Horticulture Agroéquipements Projets techniques	7h00



Spécificités de notre formation

Accompagnement Personnalisé : En complément du renfort scolaire en Français et en Mathématiques, les élèves bénéficient d'un appui méthodologique : comment travailler efficacement en fonction des compétences de chacun. Cet appui méthodologique doit permettre à chaque élève de trouver son propre mode d'apprentissage.

Secourisme : La préparation et l'obtention du Certificat Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) constitue un atout complémentaire à la formation. Cette qualification s'inscrit notamment dans le dispositif d'Enseignement Moral et Civique (EMC).

Aide à l'orientation : Après la classe de 3^{ème} EA, il est indispensable de prévoir son orientation. Chaque élève élabore individuellement son projet en collaboration avec son Professeur Principal : Recherche de maître d'apprentissage, d'une formation, visite de forums de l'orientation, rencontre avec des professionnels. Tout élève quittant la formation doit posséder le savoir professionnel qu'il souhaite, assurant la continuité dans l'Enseignement Agricole ou vers d'autres filières.

Effectifs : La classe est composée d'un effectif maximum de 19 élèves.



Diplôme National du Brevet : DNB

Ce diplôme se prépare en série Professionnelle, option Agricole, dans les Lycées Agricoles. Son obtention est progressive tout au long de l'année, un élève doit obtenir 400 points sur les 800 possibles pour être diplômé.

Socle : Une évaluation progressive du socle commun de connaissances, de compétences et de culture porte sur 400 points. Elle peut être complétée par des épreuves ponctuelles en fin de 3^{ème}.

5 épreuves obligatoires : 4 épreuves écrites et une épreuve orale pour un total de 400 points:

- 2 épreuves écrites à 100 points : Français, Mathématiques
- 2 épreuves écrites à 50 points : Histoire-Géographie/EMC, Sciences
- 1 épreuve orale de 100 points : elle porte soit sur l'Histoire des Arts soit sur un projet mené dans le cadre des enseignements techniques ou des parcours (Avenir, Citoyen, Santé ou Éducation Artistique et Culturelle).



Et après la classe de 3^{ème} ...

La poursuite d'études est obligatoire.

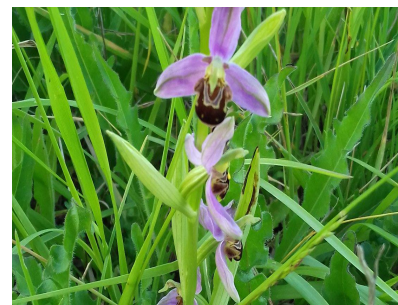
Elle se fera de préférence vers les voies professionnelles.

L'enseignement professionnel offre un choix entre deux diplômes :

le CAP/CAPA ou le Bac Pro en 3 ans.

Toutes les options sont possibles mais une démarche active est nécessaire pour bien cibler la spécialité la plus adaptée : Portes Ouvertes, recherches de maîtres d'apprentissage... Pour les formations scolaires, le dossier de l'élève est pris en compte, avec ses résultats de la classe de 3^{ème}. Ainsi, un bon bulletin optimise les chances d'obtenir l'orientation choisie.

- Au lycée Jacques Bujault (Melle) : Bac Pro CGEA, Bac Pro GMNF
- Au lycée Gaston Chaissac (Niort) : CAPA JP, Bac Pro AP, Bac Pro CPH
- Au CFA Agricole 79 (Melle ou Niort) : CAPA MA - CAPA JP



Un passage en 2^{nde} Générale est possible si les résultats le permettent.

